

IMPACTS DES POLITIQUES SOCIALES

COORDONNER LES PARCOURS DANS LE SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL



Actuellement, de nombreuses expériences et pratiques de coopération et de coordination sont en œuvre et continuent de se développer.

S'agissant du parcours de vie des personnes, le développement des pratiques d'accompagnement ajustées aux caractéristiques singulières de chaque situation de vulnérabilité suppose de mettre en œuvre un décloisonnement entre les champs sanitaire, médico-social et social ;

le milieu spécialisé et le milieu ordinaire.

La connaissance mutuelle des acteurs de l'accompagnement et le travail de coordination et d'articulation entre eux participe à prévenir les ruptures de parcours.

La coordination implique une évaluation fine des besoins de la personne ainsi que l'identification des ressources disponibles sur le territoire d'action.



QUELQUES CONTENUS À ADAPTER SELON VOS BESOINS

Rappel du contexte d'évolution des politiques publiques :
« Une réponse accompagnée pour tous » et du rapport Piveteau
Les recommandations de l'ANESM de mars 2018,
« Pratiques de coopération et de coordination du parcours »
des personnes handicapées
Définition de la notion de parcours et des différents
niveaux de coordination
Les enjeux de la coopération et de la coordination entre acteur
Quelles pratiques pour le coordinateur de parcours ?
Construction du dispositif ressource sur le territoire
pour se coordonner
...



**Durée
indicative
2 jours**



NOUS VOUS PROPOSONS AUSSI

- Sensibilisation aux politiques publiques et à leurs impacts **p.14**
- Développer une approche territoriale à l'échelle de son établissement **p.15**
- Travailler en partenariat, travailler en réseau **p.47**